

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 06	Fax : +32 (0) 69 89 05 04	Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G110 GRH: Santé et travail			
Ancien Code	SORH1B10	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOGR1100		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne-Sophie GAILLET (anne-sophie.gaillet@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à démontrer l'importance de la mise en place d'une politique de bien-être pour l'ensemble des travailleurs au sein de l'entreprise en analysant tous les facteurs de risques auxquels se trouvent confrontés les travailleurs.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
 - 2.1 Analyser les contextes sociopolitique, économique et technique influençant le fonctionnement des organisations
- Compétence 5 **Établir des actions " relations humaines" en cohérence avec le projet, la stratégie, la politique de l'organisation dans des contextes nationaux et internationaux**
 - 5.2 Promouvoir des conditions de travail, un climat social de qualité et respecter les partenaires sociaux
- Compétence 6 **Adopter un esprit scientifique et de recherche pour optimiser les prises de décisions, la mise en œuvre des plans d'action et les évaluer**
 - 6.1 Identifier et circonscrire une problématique en gestion des ressources humaines

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH1B10A Santé et travail 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

-

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2024-2025 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Santé et travail			
Ancien Code	23_SORH1B10A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOGR1101		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Sophie GAILLET (anne-sophie.gaillet@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à démontrer l'importance de la mise en place d'une politique de bien-être pour l'ensemble des travailleurs au sein de l'entreprise en analysant tous les facteurs de risques auxquels se trouvent confrontés les travailleurs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- Comprendre les principes généraux du bien-être au travail et les règles liées au respect de la vie privée ;
- Analyser les risques liés au travail, leurs causes et les conséquences pour l'employeur et le travailleur ;
- Expliquer le rôle du GRH face aux instances de contrôle de l'entreprise (CPPT, entre autres) ;
- Critiquer la politique de prévention menée au sein d'une entreprise.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Identification des risques liés au travail

Analyse de la loi du 04/08/96 sur le bien-être au travail et le RGPD.

Définition des enjeux pour le GRH en termes d'amélioration des conditions de travail (prévention, médecine du travail, SIPP, SEPP, conciliation vie privée/vie professionnelle...)

Le règlement de travail : mentions obligatoires et facultatives

Démarches d'apprentissage

Notions théoriques amenées par le professeur

Illustration avec de nombreux exemples, des vidéos

Echanges sur la matière avec les étudiants

Les étudiants travaillent en groupe un chapitre du cours : le harcèlement au travail.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions/réponses pendant la dernière séance de cours

Sources et références

Législation
Site du SPF Emploi, Travail et Concertation Sociale
Sites de SEPP

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus et PPT à disposition sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 2

Examen oral pour 100 % des points

Q 3

Examen oral pour 100 % des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).